
**ÉTUDE ÉCONOMIQUE
SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
DES CRABIERS DE LA ZONE 17
2000-2001**

RÉGION DU QUÉBEC



**Pêches et Océans Canada
Mars 2003**

PUBLIÉ PAR :

**Direction des politiques et de l'économie
Ministère des Pêches et des Océans
Québec, QC
G1K 7Y7**

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2003

**Numéro de catalogue Fs 66-5/166F
ISSN 0847-1185
Rapport de l'analyse économique n° 166**

This publication is also available in English

SOMMAIRE

La situation financière de la flotte des crabiers de la zone 17 s'est avérée très bonne en 2000 et 2001. L'augmentation des revenus bruts de pêche en 2001 est attribuable, malgré une baisse du prix moyen au débarquement, à l'abondance du crabe des neiges et à l'augmentation du total admissible de capture de chaque pêcheur. Le revenu de trésorerie s'est établi à 279 507 \$ en 2000 tandis qu'il a légèrement diminué en 2001 se chiffrant à 266 911 \$.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. À ce titre, il nous apparaît important de souligner que la majorité des pêcheurs qui ont été sélectionnés dans le cadre de notre échantillon ont volontairement accepté de participer à l'étude. De plus, nous tenons à souligner la collaboration du Regroupement des pêcheurs de crabe de la zone 17 et de son président qui nous a facilité le travail.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Méthodologie	3
1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES	3
1.2 VALIDATION DES DONNÉES	3
2. Résultats et analyse	4
2.1 REVENU DE TRÉSORERIE.....	4
2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	9
2.3 CARACTÉRISTIQUES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES CRABIERS DE LA ZONE 17	10
Conclusion	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation	7
Tableau 2 : Comparaison des débarquements de l'échantillon par rapport à la population	8
Tableau 3 : Structure des débarquements moyens	9
Tableau 4 : Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 17	10

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Carte des zones de pêche au crabe des neiges	17
Annexe 2 : Principales informations recueillies lors de l'enquête	19
Annexe 3 : Période d'amortissement utilisée pour chacune des composantes du bateau.	21

INTRODUCTION

La Direction des politiques et de l'économie du ministère des Pêches et des Océans, région du Québec, a réalisé cette étude sur les coûts et revenus des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 17 pour les années 2000 et 2001. Les revenus de trésorerie moyens, les structures des débarquements et les principales caractéristiques y sont présentés.

Cette étude revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux socio-économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au crabe des neiges.

1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée en 2002 auprès des crabiers de la zone 17. La zone de pêche de ces crabiers est illustrée à l'annexe 1. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude est décrite au point suivant.

1.1 Cueillette des données

La zone 17 compte 22 crabiers du Québec. Pour les fins de l'étude, sept et huit pêcheurs ont respectivement été interrogés pour les années 2000 et 2001. Ces entrevues ont été effectuées par un chercheur en septembre et octobre 2002. Une lettre explicative avait été expédiée aux entreprises retenues au hasard afin de faciliter le travail du chercheur dans la collecte des données et afin d'obtenir un taux de réponse élevé.

L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

1.2 Validation des données

Une validation des données est faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte, et en « contre vérifiant » avec le chercheur, afin de déceler les incohérences qui auraient pu s'y trouver. Des pêcheurs ont également été contactés pour obtenir certaines spécifications. Des ajustements mineurs ont ainsi été effectués.

2. Résultats et analyse

2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 2000 et 2001 pour l'ensemble de l'échantillon. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen pour chacune des années. Le revenu de trésorerie est le résultat d'un calcul financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte de l'amortissement des actifs (qui ne sont pas des déboursés) mais considère plutôt les remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Ainsi, il correspond au montant disponible au propriétaire pour rémunération de son travail et comme profit de son entreprise, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses, telles que les coûts d'entretien, peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant. Le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

$$\begin{aligned} \text{REVENU TOTAL } & \textit{moins} - \text{Frais d'exploitation variables (détails à l'annexe 2)} \\ & - \text{Frais de main-d'œuvre (détails à l'annexe 2)} \\ & - \text{Frais d'exploitation fixes (détails à l'annexe 2)} \end{aligned}$$

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poissons et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi qu'aux coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs, autres que le bateau, tels que les véhicules, les installations et les équipements.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir en bon état de fonctionnement les actifs de l'entreprise incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais de main-d'œuvre** comprennent les salaires et bénéfices marginaux défrayés pour les membres d'équipage.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances et les permis.

Les résultats du tableau 1 révèlent un revenu de trésorerie moyen de 279 507 \$ en 2000 et de 266 911 \$ en 2001. Le revenu brut de pêche moyen pour l'échantillon étudié est de 448 784 \$ en 2000 et, malgré une baisse du prix moyen au débarquement du crabe des neiges, il s'est accru en 2001 atteignant 459 696 \$. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation du total admissible de capture.

En observant la structure des frais d'exploitation, on remarque que le principal coût est celui de la main-d'œuvre. Les coûts de main-d'œuvre totalisent 58 923 \$ en 2000 et 62 382 \$ en 2001. Ceci représente, pour l'année 2000, 35 % des charges d'exploitation totales alors qu'en 2001, il en représentait 32 %. On remarque également que ces charges ont augmenté de près de 6 % en valeur en 2001 par rapport à 2000. Cette hausse peut être partiellement attribuable à l'augmentation de la taille moyenne de l'équipage qui est passée de 3,4 membres en 2000 à 3,5 membres en 2001. L'ajout d'un bateau dans

l'échantillon de 2001 explique cette légère variation des membres d'équipage. En deuxième lieu, on retrouve les frais financiers avec 20 % des charges totales en 2000 et 22 % pour l'année 2001. Les frais administratifs et légaux ont également une place importante comptant pour 7 % des charges totales.

Les coûts d'entretien et de réparation du bateau représentent en 2000 et 2001 respectivement 6 % et 5 % du total des charges. Les réparations, le remplacement et l'acquisition d'engins de pêche occupaient une part respective de 5 % et 7 % en 2000 et 2001. En raison d'acquisitions importantes d'engins de pêche en 2001, ces coûts ont subi une importante hausse de 57 %.

Tableau 1
Revenu de trésorerie moyen et structure des frais d'exploitation
Crabiers zone 17

	2000		2001		Variation
	(\$)	Part en %	(\$)	Part en %	2001/2000 %
REVENUS					
<i>Revenus bruts</i>					
Revenus bruts de pêche	448 784	-	459 696	-	2
Total des revenus	448 784	-	459 696	-	2
FRAIS D'EXPLOITATION					
<i>Coûts variables</i>					
Carburant, huile et graisse	5 004	3	6 828	4	36
Engins de pêche	8 564	5	13 412	7	57
Entretien	10 881	6	9 806	5	-10
Autres	20 897	13	21 903	11	5
Sous-total	45 346	27	51 949	27	15
<i>Frais de main-d'oeuvre</i>					
Main-d'oeuvre	58 923	35	62 382	32	6
Sous-total	58 923	35	62 392	32	6
<i>Coûts fixes</i>					
Frais financiers	34 163	20	41 653	22	22
Assurances	3 280	2	3 494	2	7
Frais administratifs et légaux	11 818	7	13 871	7	17
Autres (enregistrement, permis, association, etc.)	15 747	9	19 436	10	23
Sous-total	65 008	38	78 454	41	21
Total des frais d'exploitation	169 277	100	192 785	100	14
REVENU DE TRÉSORERIE	279 507		266 911		-5

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenus d'assurance-emploi. Il est souvent utile de présenter le revenu total moyen des propriétaires comprenant le revenu de trésorerie et l'assurance-emploi. Par contre, pour les deux années dont il est question dans ce document, aucun des propriétaires n'a reçu d'assurance-emploi.

Tableau 2
Comparaison des débarquements de l'échantillon par rapport à la population
Crabiers zone 17

		2000	2001
Population	Nombre d'entreprises	22	
	Débarquements (\$)	449 674	462 078
Échantillon	Nombre d'entreprises	7	8
	Débarquements (\$)	448 784	459 696
Écart de l'échantillon par rapport à la population *		-0,2 %	-0,5 %

* Représente la proportion des débarquements de l'échantillon par rapport à la population

Le tableau 2 compare les débarquements de l'échantillon étudié par rapport à la population. Ainsi, la moyenne du revenu brut de pêche est de 448 784 \$ en 2000 pour les sept entreprises échantillonnées alors qu'il est de 449 674 \$ pour l'ensemble des 22 entreprises de pêche au crabe des neiges de la zone 17. Le revenu brut moyen s'est accru en 2001 pour atteindre 459 696 \$ pour l'échantillon étudié alors que pour l'ensemble des entreprises de la zone 17, il a atteint 462 078 \$. Pour l'année 2000 et 2001, on note un faible écart du revenu brut de l'échantillon par rapport à la population, ce qui confirme que le revenu brut moyen de l'échantillon est représentatif du revenu brut moyen de l'ensemble des crabiers de la zone 17.

2.2 Structure des débarquements

Tableau 3
Structure des débarquements moyens
Crabiers zone 17

	Débarquements moyens		Prix moyen au débarquement (\$/kg)
	(\$)	(kg)	
2000			
Crabe des neiges	432 562	86 328	5,01
Autres	16 222	19 132	-
Total	448 784	105 460	-
2001			
Crabe des neiges	452 193	102 242	4,42
Autres	7 503	8 929	-
Total	459 696	111 171	-

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Les débarquements totaux (toutes espèces) sont de 448 784 \$ en 2000 et de 459 696 \$ en 2001. Ces débarquements représentent un volume moyen par entreprise de pêche de plus de 105 tonnes en 2000 et d'un peu plus de 111 tonnes en 2001. Ceci représente une augmentation du volume débarqué d'environ 5 %.

Les débarquements moyens de crabe des neiges, qui représentent plus de 96 % des débarquements totaux en 2000, se chiffrent à 432 562 \$. En 2001, 98 % des débarquements étaient du crabe des neiges pour un total de 452 193 \$. Le volume de crabe des neiges débarqué a augmenté de 15 914 kg en moyenne par entreprise en 2001 tandis que le prix moyen au débarquement a diminué de 12 % pour atteindre 4,42 \$/kg.

La valeur des débarquements des espèces secondaires se chiffre à 16 222 \$ en 2000 et à 7 503 \$ en 2001. Le revenu provenant de ces espèces a ainsi diminué de 8 719 \$ en 2001. Le buccin est la principale espèce secondaire pêchée par les entreprises de pêche au crabe des neiges de la zone 17. En 2000 et 2001, cette espèce représente respectivement 4 % et 2 % des débarquements totaux.

2.3 Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 17

Tableau 4
Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 17
(valeurs moyennes)

Description	2000	2001
Âge moyen de la flotte	12	11
Longueur moyenne des bateaux	43'3'	44'9'
Durée de la saison de pêche (semaines)	20	18
Taille de l'équipage	3,4	3,5
Coût d'achat initial du bateau	224 786 \$	302 438 \$
Coût d'achat des actifs à terre	52 871 \$	58 013 \$
Additions ou modifications majeures	53 607 \$	60 406 \$
Amortissements *	127 994 \$	161 861 \$
Valeur des actifs amortis au 31 décembre	203 270 \$	258 996 \$
Solde des emprunts	157 178 \$	165 392 \$
Ratio <i>Dette/Actif</i>	0,77	0,64

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs.

* Annexe 3

La saison de pêche des crabiers de la zone 17 s'est étendue sur une période de 20 semaines en 2000 tandis qu'elle a diminué en 2001 pour se situer à 18 semaines. La taille moyenne de l'équipage est de 3,4 employés en 2000 et de 3,5 employés en 2001, en excluant le capitaine-propriétaire.

Cette flotte compte des bateaux d'un âge moyen d'environ 12 ans en 2000 et de 11 ans en 2001. Cela représente approximativement la moitié de leur vie utile. Le coût d'achat du bateau a augmenté de 35 % en 2001 comparativement à 2000. Il s'élève à 302 438 \$ en 2001 alors qu'en 2000, il est de 224 786 \$. L'achat d'un nouveau bateau explique cette

augmentation. Pour ce qui est du coût d'achat des actifs à terre, il totalise 52 871 \$ en 2000 et 58 013 \$ en 2001. On note ainsi une augmentation de 10 %. En ce qui concerne les additions ou modifications majeures, elles sont respectivement de 53 607 \$ en 2000 et de 60 406 \$ en 2001. Cela représente une hausse de 13 % comparativement à 2000. La valeur des actifs amortis a augmenté de près de 27 % pour atteindre 258 996 \$ en 2001. Cette augmentation a été plus importante que l'augmentation de l'endettement.

En calculant le ratio **dette/actif**, il est possible de déterminer la proportion que représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. Ainsi, le ratio moyen est de 0,77 en 2000 et de 0,64 en 2001, ce qui signifie que la dette représente 77 % de la valeur des actifs amortis de l'entreprise en 2000 et 64 % en 2001.

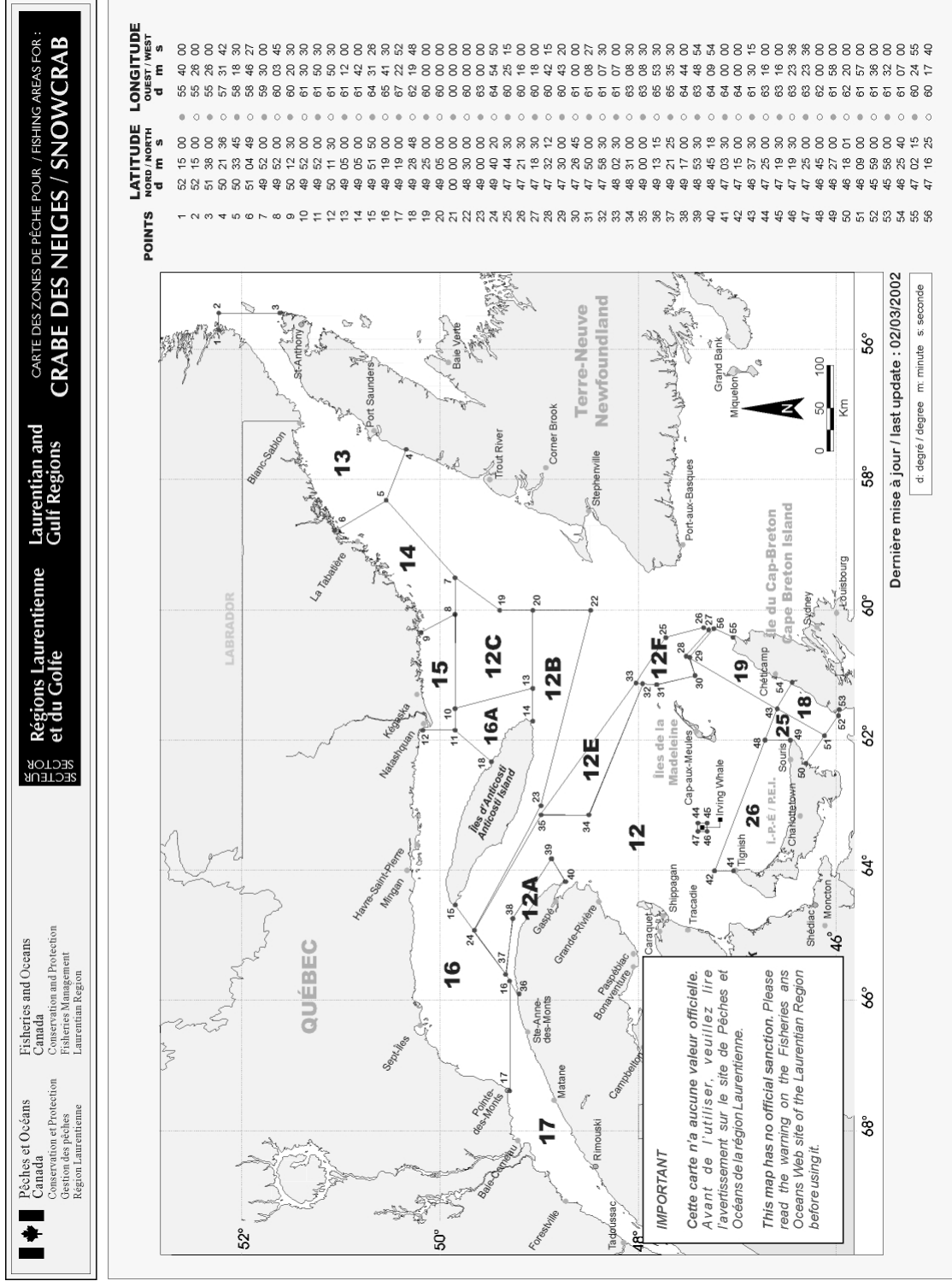
CONCLUSION

Les résultats d'exploitation des entreprises de pêche au crabe des neiges de la zone 17 permettent à la flotte de dégager un revenu de trésorerie élevé pour les années 2000 et 2001. Il apparaît que la disponibilité de la ressource, l'augmentation du total admissible de capture et l'état des marchés ont contribué à la bonne santé financière de cette flotte de pêche.

ANNEXES

Annexe 1

Carte des zones de pêche au crabe des neiges



Annexe 2

Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
 - NBPC
 - Longueur
 - Type de coque
 - Tonnage brut
 - Puissance au frein
 - Année de fin de construction
 - Année d'achat
- Le capital
 - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
 - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
 - Actifs à terre
- L'effort de pêche
 - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
 - Nombre de voyages
 - Taille de l'équipage par espèce
- Salaires et charges sociales
- Coûts variables
 - Carburant, huile et graisse
 - Nourriture
 - Boëtte, glace et sel
 - Entretien et réparations du bateau
 - Réparations, remplacement et acquisition d'engins de pêche
 - Vérifications à quai
 - Observateurs en mer
 - Dépenses de véhicule
 - Plan conjoint
 - Cogestion
- Coûts fixes
 - Enregistrement, permis et immatriculation
 - Quayage
 - Remisage du bateau
 - Association
 - Assurances
 - Frais administratifs et légaux
 - Location de quota
 - Location de bateau
 - Frais d'intérêts
 - Remboursement d'emprunts
- Les emprunts
 - Soldes
- Les différents types de revenus
 - Revenus bruts de pêche
 - Revenus de location de contingent
 - Autres

Annexe 3

Période d'amortissement utilisée pour chacune des composantes du bateau

Description		Nombre d'années
Coque	Fibre de verre ou bois recouvert de fibre de verre	
	<i>Moins de 35 pieds</i>	15
	<i>35 pieds et plus</i>	25
Moteur	Diesel	15
Équipements de pont	Équipements de pont	15
Équipements électroniques	Équipements électroniques	5
Actifs à terre	Véhicules	7
	Autres	15

La période d'amortissement utilisée pour la coque des bateaux de 35 pieds et plus a été augmentée de 20 à 25 ans pour refléter davantage la réalité concernant la durée de vie utile de la coque. Il en est de même pour les véhicules dont la période d'amortissement est passée de 5 à 7 années.